

JAN. / MARS. 2019

Pont-l'Abbé Infos



PONT-L'ABBÉ
Pont-'n-Abad

www.ville-pontlabbe.bzh



Bloavezh mat 2019



STÉPHANE LE DOARÉ
MAIRE

Cap sur une année culturelle

Mesdames, Messieurs, cher(e)s administré(e)s, Cette année 2018 se termine dans un contexte social bien particulier. L'état de grâce présidentielle aura été de courte durée, et la réalité du terrain avec les difficultés rencontrées par les uns et les autres au quotidien, auront vite refait surface en s'exprimant à travers ce mouvement populaire. Le trop plein de taxes et la hausse du prix du carburant auront été les éléments déclencheurs de ce mouvement. Qui mieux que les maires et les élus municipaux pour comprendre ces faits ? En effet, nous sommes chaque jour à vos côtés et à votre service dans les bons comme dans les mauvais moments.

Cérémonie des vœux

**Jeudi
17 janvier
à 19h00
au centre
culturel
Le Triskell**

Itron, Aotrou, melestridi ger, Emañ ar bloavezh 2018 oc'h echuiñ en ur blegenn sokial gwall zibar. N'eo ket padet pell stad a c'hras ar Prezidant, ha buan eo bet adlakaet ar gaoz gant al luskad pobl-se war ar pezh a zegouezh war an dachenn abalamour d'an diaesterioù o devez an eil re hag ar re all en o buhez pemdeziek. Ar reñver a daosoù ha kresk priz an trelosk a zo bet elfennoù hag o deus roet lañs d'al luskad-se. Piv a vefe gwelloc'h eget ar vaered hag ar guzulieren-kêr evit kompren ar fedoù-se ? Rak asambles ganeoc'h hag en ho servij e vezomp bemdez er mareoù mat evel er mareoù fall. En enep d'ar palezioù parizian e vez digor hor burevioù hag hor salioù-

Contrairement aux palais parisiens, nos bureaux et nos permanences sont ouverts à toutes et tous sans discrimination. Avec les équipes municipales et les agents de nos collectivités, nous tentons de répondre à vos besoins avec toujours moins de dotations de l'Etat, lequel poursuit pourtant son transfert de charges sur nos communes et intercommunalités sans compensations au coût réel (Cartes d'identité et passeports, GEMAPI, etc.). C'est dans ce contexte particulier, avec la force de nos convictions et l'envie de toujours mieux vous servir, que nous continuons à investir dans nos structures et infrastructures (centre-ville, quartiers, halles, médiathèque, cinéma, réseaux, salle omnisports,

degemer d'an holl hep a wallziforc'h. Gant skipailhoù hor c'humun ha gant gwazourien hor strollegezhioù e klaskomp bastañ d'ho ezhommoù gant nebeutoc'h a argant bepred digant ar Stad. Kenderc'hel a ra hounnezh, koulskoude, da gas he c'hargoù d'hor c'humunioù ha d'hon etrekumunelezhioù hep kempouezañ ar c'houstonoù gwir (Kartennoù-anv ha paseporzhioù, MEMDODD ha kement zo). Er blegenn dibar-mañ, gant nerzh hor c'hredennoù ha gant ar c'hoant da servijout ac'hanoc'h gwelloc'h bepred, e kendalc'homp da bostañ argant en hor frammoù hag en hon danframmoù (kreiz-kêr, karterioù, koc'hui, mediaoueg, sinema, rouedadoù, sal an holl sportoù ha kement zo), da vuhezkaat hor c'humun, da

etc.) à animer et à développer notre ville, à accueillir de nouveaux résidents, à soutenir les personnes, les projets, les associations et les familles, et ce sans augmenter les impôts locaux de notre ville depuis plus de 8 ans. En 2019, nous poursuivrons ces efforts avec une année résolument culturelle qui verra ainsi l'ouverture de la médiathèque et du cinéma, des équipements tant attendus. Mon équipe municipale et moi-même espérons que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2019. Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 17 janvier 2019 à 19h00 au centre culturel Le Triskell pour la cérémonie des vœux.

zegemer annezidi nevez, da harpañ an dud, ar raktresoù, ar c'hevredigezhioù hag ar familhoù, ha kement-se hep bezañ kresket tailhoù lec'hel ar gumun ouzhpenn 8 vloaz zo. E 2019 e kendalc'himp d'ober strivoù evel-se e-pad ur bloavezh a vo gouestlet da vat d'ar sevenadur. Evel-se e vo digoret ar vediaoueg hag ar sinema, anezho savadurioù ken gortozet ganeoc'h. Spi hon eus, skipailh an ti-kêr ha me, ho peus tremenet gouelioù dibennbloaz laouen ha hetañ a reomp ur bloavezh mat-kaer deoc'h e 2019. Reiñ a reomp emgav deoc'h d'ar Yaou 17 a viz Genver 2019 da 7e00 gk er greizenn sevenadurel « An Triskell » evit abadenn an hetoù.

À SAVOIR

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES JUSQU'AU 31 MARS 2019

Dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au samedi 30 mars 2019 (12h00) en mairie ou jusqu'au dimanche 31 mars 2019 sur le site service-public.fr. Une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe, ou avis d'imposition sur le revenu) sont nécessaires.



Les travaux des halles inaugurés

Les travaux de réhabilitation des halles ont été inaugurés début décembre. Un lifting total pour un montant de 700 000 € (menuiseries extérieures, installation électrique, ventilation, réseaux, charpente...). Les halles accueillent neuf commerçants (charcuterie-traiteur, primeurs, poissonniers, fromager ou encore épicerie fine) et sont ouvertes du mardi au samedi. Les élus souhaitent aujourd'hui monter un dossier d'inscription des halles à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Ce classement protège les monuments présentant un intérêt à l'échelle de la Nation et permet d'obtenir des subventions pour la réalisation de travaux.



Le comité de jumelage prépare le 40^{ème} anniversaire

Le comité de jumelage de Pont-l'Abbé a séjourné quelques jours à Schleiden afin de préparer le 40^{ème} anniversaire du jumelage, qui aura lieu à Pont-l'Abbé du 29 mai au 2 juin 2019.

UNE BORNE « ARRÊT MINUTE » RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

La mairie a fait installer une borne « arrêt minute » rue Jean Jacques Rousseau. Ces deux places, programmées pour un stationnement de 15 minutes maximum,



permettent d'optimiser la rotation des véhicules en zone de commerce de proximité. Le but est de fluidifier le stationnement pour les achats de courte durée. Après une phase de test, ce système pourrait être étendu en bas de la rue du château et à proximité du Crédit Agricole.

MAGAZINE MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA VILLE DE PONT-L'ABBÉ
Square de l'Europe / CS 50081 / 29129 Pont-l'Abbé cedex
Tél. : 02.98.66.09.09 / Fax. : 02.98.66.09.00 / www.ville-pontlabbe.bzh
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION Stéphane Le Doaré
RÉDACTEUR EN CHEF Mireille Morvezen
CONCEPTION-RÉALISATION Nathalie Mavic - TIRAGE 5000 exemplaires
PHOTO COUVERTURE olly - stock.adobe.com
PHOTOS : Nathalie Mavic / Area / A3 Paysage / Le Souvenir Français / DR
Imprimé sur papier écologique par l'imprimerie du Commerce - Quimper
Dépôt légal : ISSN 1277 7900

- 3/5
VIE LOCALE
- 6/10
ACTION SOCIALE
- 11/13
URBANISME TRAVAUX
- 14
JEUNESSE ÉDUCATION
- 15/16
CULTURE LOISIRS
- 17
AU QUOTIDIEN
- 19
TRIBUNES

Cérémonie du centenaire de l'Armistice

Le dimanche 11 novembre, plus de 700 personnes ont participé à la cérémonie commémorative du centenaire de l'Armistice 1918. La cérémonie s'est déroulée en présence d'Alain Castanier, secrétaire général de la Préfecture de la Finistère, du maire Stéphane Le Doaré, des porte-drapeaux, des anciens combattants, du Souvenir français mais également des élus locaux, d'une délégation militaire, des sapeurs-pompiers, des élèves des écoles Jules Ferry et Notre Dame des Carmes, des élèves du lycée Laënnec représentants du comité départemental de la Résistance et de la Déportation pour l'année 2018-2019. Une classe de Paris, en séjour au centre de découverte de Rosquerno, participait également à la cérémonie.

Tous étaient réunis pour le devoir collectif de mémoire et pour honorer ceux qui ont donné leur vie pour notre Patrie.

A la fin de la cérémonie, le carré des « Morts pour la France », récemment rénové, a été inauguré.



Extension et restructuration de la résidence des Camélias : démarrage de la dernière phase de travaux

Une transformation en trois phases pour un lieu de vie fonctionnel, chaleureux et adapté.



Spectacle musical pour les résidents



Salon de coiffure

La première phase, terminée en juin 2017, a permis la livraison de la salle à manger et l'installation du troisième ascenseur. L'ensemble des résidents a donc pu rapidement profiter de cette nouvelle et spacieuse salle de restaurant climatisée et largement ouverte sur une terrasse et sur le parc des camélias, et qui sert aussi de salle

d'animation. La seconde phase réceptionnée en septembre dernier consistait à construire deux nouvelles ailes d'hébergement. Les 24 et 25 septembre, 45 résidents ont donc emménagé dans des logements clairs et adaptés, les autres résidents conservant leur pavillon ou leur appartement jusqu'à la fin des travaux. En

plus de ces 45 chambres, l'une des deux salles de bain thérapeutiques est fonctionnelle, la seconde sert provisoirement de salon de coiffure/esthétique. Un salon d'étage permet à l'atelier tricot de poursuivre ses activités au calme et l'atelier jardinage peut investir les deux jardins d'hiver. Des locaux fonctionnels et adaptés que les résidents et



Espace détente pour les résidents



La chambre d'une résidente



Galerie provisoire permettant le passage entre les deux nouvelles ailes et l'accès aux pavillons



Ancien bâtiment actuellement en cours de rénovation

le personnel se sont immédiatement appropriés !

UNE ORGANISATION ÉVOLUANT AVEC L'AVANCÉE DU CHANTIER

Durant cette phase 3, l'ancien bâtiment est fermé pour rénovation et création d'espaces supplémentaires. Une galerie provisoire construite sur 3 niveaux permet le passage entre les deux nouvelles ailes et l'accès pour les pavillons. L'entrée de l'établissement est déplacée dans les futurs locaux du CCAS où se sont temporairement

installés le service de soins et l'administration. L'établissement est soutenu dans cette phase par l'Agence régionale de santé qui participe au financement d'un troisième poste de nuit et de personnel dédié à une petite unité accueillant les personnes les plus fragilisées par ces changements. Un service civique complète cette organisation. A l'automne 2019, les 86 places de la résidence seront enfin regroupées sur un même lieu qui comprendra entre autres une unité adaptée de 14 places,

des salles communes à chaque étage ainsi qu'une cuisine et une lingerie aux normes. Le CCAS et les services à domicile viendront prendre place au rez-de-chaussée de ce nouveau bâtiment. Rendez-vous fin 2019 pour une présentation complète de cette rénovation !



L'entrée de la résidence durant la phase 3



Sans oublier les bénévoles de l'association des Amis des camélias qui participent activement à l'animation de ce cadre de vie en plein changement. Goûter kouings !

Succès de la mutuelle communale

Dans le précédent bulletin, nous vous avons présenté le projet de mutuelle communale proposé par la Ville et le CCAS de Pont-l'Abbé, conscients des difficultés des administrés à adhérer à une mutuelle, faute de moyens. Pour ce faire, la Ville et le CCAS se sont associés à Armorik santé & prévoyance, association à but non lucratif, qui négocie avec des mutuelles des contrats à des conditions et tarifs avantageux. Il est précisé que Armorik santé est l'unique interlocuteur des personnes intéressées par cette démarche.

Vous avez été nombreux à manifester votre intérêt pour ce projet : plus de 70 personnes ont participé à la réunion d'information organisée le 9 novembre dernier et une centaine de questionnaires reçus par la Ville et le CCAS avant cette réunion a été remise à Monsieur Thomassin, représentant d'Armorik santé.

LES AVANTAGES D'ADHÉRER À UNE MUTUELLE COLLECTIVE

- Les tarifs et garanties sont négociés auprès des différents partenaires
- Il n'y a pas de questionnaire médical
- La première année d'adhésion à l'Association est prise en charge par les partenaires assureurs
- L'association prend en charge les démarches de résiliation de l'ancienne mutuelle
- Des actions de prévention, de soutien, d'accompagnement et d'aide aux assurés sont mises en place à travers un Fonds d'Actions Solidaires

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de Monsieur Thomassin par courriel à l'adresse contact@mutuellecommunale.org ou par téléphone au 06 03 08 99 98. Les rendez-vous ont lieu à la Maison Pour Tous de Pont-l'Abbé le 3^{ème} lundi du mois.

Retour sur une « semaine bleue » variée, animée et intergénérationnelle



Le goûter cabaret au centre culturel Le Triskell



Le repas des aînés au centre culturel Le Triskell



Balade rando nature suivie d'un goûter

En bref

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

5 597 kilos de denrées ont été récoltés lors de la collecte organisée le 30 novembre et le 1^{er} décembre, soit une légère baisse de 284 kilos par rapport à 2017. Merci aux généreux donateurs et aux nombreux bénévoles qui ont permis la réussite de ces deux journées. Pour obtenir une aide alimentaire ou pour devenir bénévole, contactez le CCAS au 12 rue Arnoult ou au 02.98.82.43.50

TELETHON 2018

Malgré la météo peu clémente, la fréquentation pour le week-end du Telethon a été bonne et les recettes se montent à près de 20 000 €. Les fonds collectés par les activités organisées par Force T en Pays Bigouden en cours d'année 2018 (super loto, troc et puces, théâtre...) compléteront ce versement à l'AFM. Remerciements à tous les bénévoles et aux associations, à tous les artistes, à tous les partenaires, à la Ville de Pont l'Abbé et à toutes les équipes du Triskell et des services techniques, et à la commune de Combrit, partenaire.

Pen Ar Prat, un foyer de vie à l'écoute de ses résidents

Pen Ar Prat foyer de vie, géré par la Mutualité Française 29-56, entreprise de l'économie sociale et solidaire, accueille 30 personnes en situation de handicap et dispose d'1 place en accueil séquentiel (accueil temporaire avec ou sans nuitée). Les résidents accueillis présentent une déficience motrice avec troubles associés ou autres déficiences et bénéficient tous d'une orientation « foyer de vie » de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (C.D.A.P.H.) .

Pen Ar Prat est également un service d'accompagnement à la vie sociale SAVS qui accompagne 11 personnes (dont 5 places Personnes Handicapées Vieillissantes) vivant dans leur propre appartement au sein de la ville de Pont l'Abbé. Agrandi et entièrement rénové sur sa partie ancienne, le foyer de vie de Pen Ar Prat a donc augmenté sa capacité d'accueil en 2016. Les résidents et les professionnels bénéficient ainsi d'un grand confort de vie et/ou de travail.

Le projet d'établissement s'appuie sur la « parole - l'expression du résident » et des projets personnalisés pour que chaque personne puisse exercer sa citoyenneté et bénéficier d'une vie personnelle et sociale épanouissante. L'établissement est propriétaire d'un terrain qui permet aux résidents et professionnels d'accéder à un centre commercial limitrophe de sa propriété. Il relie la rue Charles le Bastard à la zone commerciale « Leclerc ». Cependant, l'accessibilité à ce chemin était laborieuse du fait de l'embourbement des fauteuils roulants car le terrain est marécageux lors des périodes hivernales.



Un chemin a été aménagé dans la propriété du foyer afin de permettre aux résidents d'accéder à un centre commercial limitrophe. L'accès est autorisé au public à condition qu'il soit respecté. Ce chemin doit être facilitateur d'échanges et de rencontres.

Agrandi et entièrement rénové sur sa partie ancienne, le foyer de vie de Pen Ar Prat a augmenté sa capacité d'accueil en 2016. Les résidents et les professionnels bénéficient d'un grand confort de vie et/ou de travail.



Pour faciliter les trajets, l'établissement a choisi de créer un platelage sur pilotis. L'installation s'est finalisée au printemps 2018. Ce projet d'aménagement du parc est fortement apprécié par l'ensemble de la population accueillie et du personnel. L'établissement s'inscrit pleinement dans son environnement. Les résidents de Pen Ar Prat bénéficient de nombreux services des associations et de la Ville de Pont-l'Abbé. De son côté pour renforcer les liens, l'établissement permet à la population locale de profiter de son parc. L'accès à ce chemin privé est autorisé à condition qu'il soit respecté : interdiction aux véhicules à deux roues à moteur et de jeter des papiers ou autres emballages sur le terrain. L'utilisation de ce chemin est également sous la responsabilité du promeneur.

La Ville renouvelle son parc de défibrillateurs

La Ville a équipé huit établissements recevant du public de défibrillateurs automatisés externes (DAE) et trois défibrillateurs ont été installés dans des lieux accessibles 24h/24. Ils sont tous installés à proximité des lieux de fréquentation commerciale, touristique, sportive ou scolaire. Coût de l'investissement : 20 000 €. Un agent de la ville délégué à la prévention et à la sécurité est chargé de la vérification des appareils et du contrat d'entretien.

EN PRATIQUE

Lorsqu'une personne est témoin d'un malaise cardiaque, elle doit d'abord appeler les secours en composant le 15 ou le 18, voire le 112 pour un téléphone portable. Une fois alertés, les secours se mettent en route. La personne doit se laisser guider, par téléphone par les secours, sur les premiers gestes à faire, notamment sur le massage cardiaque. Une autre personne peut aller chercher un défibrillateur. Si l'on ne sait pas où en trouver un, le Samu a souvent la liste et la localisation des appareils. Mais il est important de pratiquer le massage cardiaque en attendant le défibrillateur et les secours. Le défibrillateur est automatisé. Il donne des consignes vocales sur la marche à suivre.

S'INITIER AUX PREMIERS SECOURS
La Croix Rouge organise des formations qui vous permettent de vous initier aux gestes de base de premiers secours, vous sensibiliser à la prise en charge de l'urgence cardiaque et de l'accident vasculaire cérébral et vous familiariser à l'utilisation des défibrillateurs. Pour s'inscrire :
- au PSC1 (9h de formation, 60€) : appeler l'Unité Locale au 02.98.82.34.34 ou Hervé Moallic au 06.66.98.11.30
- à l'IPS (2 h d'initiation, 10 €) : appeler Gilles Marchais au 06.68.16.83.21



Médiathèque de Pont-l'Abbé : quelles sont vos attentes ?

La bibliothèque municipale est hébergée en « provisoire » depuis 1998, au premier étage du centre culturel Le Triskell, dans un espace d'environ 150 m².

Notre équipe municipale a souhaité se doter d'un équipement structurant et à la hauteur de ses moyens, en construisant une médiathèque dite de troisième lieu en cœur de ville, sur une superficie de plus de 480 m², soit trois fois la surface actuelle.

Ce projet a pour objectif de permettre le développement de son offre de services, prenant en compte l'évolution des pratiques culturelles et les usages des publics.

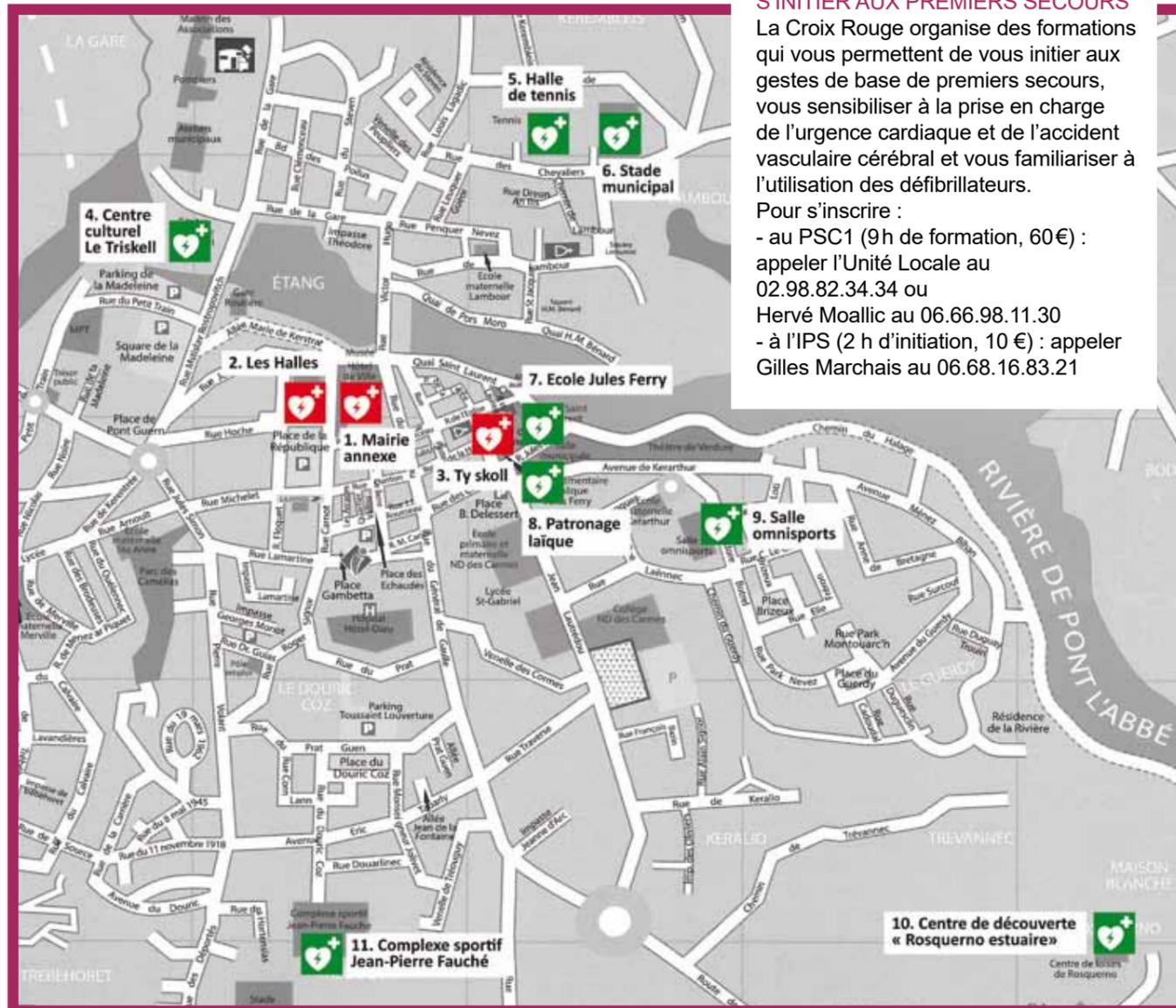
Elle vise, à travers son projet d'établissement, deux objectifs prioritaires : continuer à développer la présence du livre et mettre en place une offre numérique pertinente pour répondre notamment aux besoins des jeunes publics.

La médiathèque sera un lieu de vie, d'échanges et de partages qui répondra aux attentes de l'ensemble de la population du territoire. Un lieu ouvert à tous qui prendra en compte tous les publics. Un « troisième lieu » qui offrira des espaces confortables à ses usagers, qui y trouveront des livres, des CD, des DVD et des jeux vidéo...

Afin de répondre au mieux à vos attentes, nous souhaitons via le questionnaire ci-joint, recueillir votre avis sur un certain nombre de points (horaires d'ouverture, contenu, etc...), et écouter vos suggestions, en vous donnant l'occasion de vous exprimer.

Nous voulons réussir ce projet avec vous et pour vous, alors faites-nous part de vos avis !

Stéphane Le Doaré, Maire



Défibrillateurs automatisés externes (DAE)

Défibrillateurs automatisés externes en libre accès

Merci de compléter le questionnaire et de le déposer à la bibliothèque municipale ou à la mairie de Pont-l'Abbé au plus tard le 31 janvier 2019.

Le questionnaire est également disponible sur le site www.ville-pontlabbe.bzh

Questionnaire « Aidez-nous à créer votre future médiathèque »

1 / Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous :

- Moins de 15 ans Entre 15 et 25 ans Entre 25 et 60 ans Plus de 60 ans

2 / Êtes-vous pont-l'abbiste ?

- Oui Non

Si oui, vivez-vous à proximité de la future médiathèque (Place Benjamin Delessert) ?

- Oui Non

Si non, dans quelle commune résidez-vous ?

3 / Quel sera votre moyen de transport pour vous rendre à la future médiathèque ?

.....

4 / Êtes vous déjà inscrit(e) dans l'actuelle bibliothèque ?

- Oui Non

5 / Si vous ne fréquentez pas la bibliothèque, quelle en est la raison ?

- Horaires d'ouverture insuffisants ou inadaptés

- Offre d'ouvrages insuffisante ou inadaptée

- Autre raison :

6 / Pour la future médiathèque, quels créneaux d'ouverture vous intéresseraient ?

- Mercredi matin Mercredi après-midi Samedi matin Samedi après-midi

- En semaine matin En semaine midi En semaine après-midi En semaine soirée

Si en semaine, quel jour ?

7 / Quelle catégorie de documents souhaiteriez-vous trouver dans la future médiathèque ?

(si plusieurs réponses, classez par ordre de préférence (1, 2, 3...)) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Romans | <input type="checkbox"/> Policiers |
| <input type="checkbox"/> Fantastique & SF | <input type="checkbox"/> Livres audio |
| <input type="checkbox"/> Documentaires | <input type="checkbox"/> Fonds régional |
| <input type="checkbox"/> BD | <input type="checkbox"/> Mangas |
| <input type="checkbox"/> Albums jeunesse | <input type="checkbox"/> Presse quotidienne |
| <input type="checkbox"/> Revues | <input type="checkbox"/> Jeux vidéo |
| <input type="checkbox"/> DVD | <input type="checkbox"/> CD |
| <input type="checkbox"/> Vinyles | <input type="checkbox"/> Ressources numériques |
| <input type="checkbox"/> Autres | |

8 / En tant qu'habitant pont-l'abbiste ou bigouden, quelles sont vos attentes en matière de services et d'animations pour la future médiathèque ?

- Animations lecture pour les enfants

- Cafés lecture pour les adultes

- Ateliers (loisirs créatifs, jeux, écriture...)

- Expositions, conférences

- Informatique

- Prêt à domicile

- Espace détente, café

- Autre (à préciser) :

9 / En tant qu'acteur local, quelles sont vos attentes en matière de services et d'animations ?

.....



Vos suggestions

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le hall du futur cinéma de Pont-l'Abbé sera aménagé dans l'ancienne halle à marée, rue de la Gare



Le nouveau cinéma à Pont-l'Abbé pour fin 2019

Au mois de mai dernier, la commission départementale d'aménagement cinématographique a donné un avis favorable à l'ouverture d'un Cinéville à Pont-l'Abbé. Le permis de construire a été accordé en fin d'année. Les marchés sont en cours de finalisation et les travaux pourraient démarrer au printemps.

La conduite du chantier a été confiée à l'architecte Guy Fauvet, auquel on doit déjà le Cinéville de Quimper. Le hall du futur cinéma de Pont-l'Abbé sera aménagé dans l'ancienne halle à marée, rue de la Gare. Le bâtiment sera réhabilité et une extension de 1500 à 2000 m² abritera les salles de projec-

tion. Le futur cinéma comportera quatre salles : deux salles de 107 places chacune dotées d'un écran de 10 m, une salle de 150 places (écran de 10 m), une salle de 246 places dotée d'un écran de 16 m. Un parking d'un peu plus de 200 places (pas uniquement réservé au cinéma) sera aménagé. « La qualité

d'équipement sera équivalente à celle du Cinéville de Quimper », assure Yves Sutter, directeur général de Cinéville, qui annonce « 5500 séances par an dans le futur cinéma ».

Afin de permettre la réalisation de ce projet, la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud et la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden ont décidé de participer conjointement à l'investissement de la société, à hauteur de 30 %. La commune de Pont-l'Abbé assumera de son côté le coût des aménagements extérieurs pour un montant estimatif de 450 000 euros. Cinéville prévoit une ouverture vers Noël 2019, un beau cadeau en perspective pour les bigoudens.



Les travaux d'amélioration et d'effacement des réseaux se poursuivent dans le cadre du projet de requalification du quartier de la gare.

Une esplanade pour la médiathèque en cœur de ville

PROJET
D'AMÉNAGEMENT
DU PARVIS DE
LA MÉDIATHÈQUE

Avec l'arrivée de la nouvelle médiathèque à la place de l'ancien foyer paroissial, en cœur de ville, c'est tout le quartier situé autour de la place Benjamin Delessert qui va changer de physionomie. Pour ce faire, un large espace dédié aux piétons, de type esplanade, va être créé devant le nouveau bâtiment.

Le projet d'aménagement s'inscrit dans la continuité des réalisations de la rue du Château, de la rue du Général de Gaulle, de la rue Jean-Jacques Rousseau et de la place des Echaudés. Cet espace agrémenté de nouveaux arbres remplaçant en plus grand nombre les tilleuls actuels, sera un lieu d'échanges intergénérationnels autour d'un équipement structurant pour la ville et notre territoire. Il accueillera également un monument en hommage aux morts pour la France, et deviendra ainsi un lieu public de recueillement et de mémoire.

Un large espace dédié aux piétons, de type esplanade, va être créé devant le nouveau bâtiment.

PARTAGER L'ESPACE ENTRE TOUS LES USAGERS

La voie de circulation actuelle sera modifiée et trouvera désormais place au sud de l'espace à aménager, le long des maisons, afin de mieux marquer l'effet de rue, et pour permettre une circulation apaisée en partageant au mieux l'espace entre tous les usagers.

C'est un aménagement d'ampleur qui va profondément modifier la vie du quartier tout en y préservant du stationnement. En accord avec les riverains et les commerçants, le stationnement se fera désormais sous le régime

de la zone bleue, pour assurer une meilleure rotation des véhicules tout en maintenant la gratuité du stationnement, un atout pour notre cœur de ville. Cet aménagement s'insère dans la suite logique des travaux déjà entrepris dans la rue principale afin de rendre notre ville plus accessible à tous.



PROGRAMME DES TRAVAUX FÉVRIER / MARS 2019



1 / Rue des Carnes

Remplacement des réseaux début février
Aménagement des voiries fin février et début mars
Aménagement du mobilier, des plantations fin mars

2 / Rue du Général de Gaulle

Remplacement des réseaux fin février
Aménagement des voiries en mars
Aménagement du mobilier, des plantations fin mars

3 / Place Benjamin Delessert

Remplacement des réseaux en mars
Aménagement des voiries en mars
Aménagement du mobilier, des plantations fin mars - début avril

Le self, c'est « comme au collège ! »

Au retour des vacances de Toussaint, c'est avec enthousiasme que les écoliers ont découvert le self-service du restaurant Jules-Ferry.



Les enfants apprécient la liberté du choix de leur place et le personnel l'ambiance moins bruyante du restaurant.

Après le lavage des mains, les enfants prennent leur plateau puis un verre et les couverts. Au début, un animateur aidait les CP car les couverts étaient trop haut mais ce détail a vite été corrigé. Les enfants ont vite pris de bonnes habitudes. Ils apprécient la liberté du choix de leur place et, désormais, ils ne com-

mentent plus par le dessert ! Ils savent se mettre en file pour le débarrassage. Plus à l'aise avec leur plateau, ils sont aussi un peu moins attentifs. Le premier jour aucune casse de verre ! Mais cela arrive désormais... Quoiqu'il en soit, le personnel apprécie l'ambiance moins bruyante du restaurant. Son tra-

LA CUISINE DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE LAMBOUR ÉGALEMENT RÉNOVÉE

La ville a aussi amélioré les conditions de travail au restaurant de l'école maternelle de Lambour : réfection du sol de la cuisine, pose d'un plan de travail, et installation d'un lave-vaisselle par les services techniques municipaux.



vail a changé. Il y a plus à faire avant le service, pour mettre les entrées et les desserts en ramequins, et plus de vaisselle après. Par contre, les tables restent propres, grâce aux plateaux.

DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE MERVILLE

Les abords des écoles représentent une zone où l'aménagement et la sécurité sont essentiels. La présence d'enfants demande des précautions particulières et les va-et-vient des parents associés à un stationnement difficile de leurs véhicules entraîne des besoins en sécurité accentués.

Après concertation avec le conseil d'école et les riverains, des travaux d'aménagement aux abords de l'école de Merville ont été réalisés au mois de novembre. L'objectif est de sécuriser le cheminement et la traversée des piétons et limiter l'excès de vitesse des automobilistes à l'approche de l'école.



Nouveau à Pont-l'Abbé



CORIOLIS TELECOM

9 rue Jean Le Berre
Tél. : 02.90.94.37.28
coriolistelecomlab@gmail.com
Www.facebook.com/coriolistelecompontlabbe
Opérateur mobile et box sur réseau sfr ou orange. Réparation smartphones et tablettes. Formation, accessoires.

GÉNÉRALE D'OPTIQUE

4 rue An Hent Coz
Tél. : 09.87.76.03.99
<https://www.facebook.com/GeneraleOptiquePontlAbbe/>
Vente de lunettes de soleil, lunettes de vue et lentilles de contact. Accompagnement.



ATELIER DU CHEVEU

2 place Pont Guern
Tél. : 09.83.47.14.11
Facebook / Instagram @atelier-du-cheveu
Salon de coiffure / soins du cheveu bio. Nocturnes pour les personnes qui n'ont pas assez de 24h en une journée.

TRÉSORS ET MERVEILLES

5 quartier Vallou
Tél. : 06.80.53.21.25
Livres anciens sur des thèmes variés : Bretagne, marine, art, peinture, BD, littérature enfantine... Cartes postales anciennes, jouets anciens, vieux objets, maquettes, disques vinyles... Achats / ventes / estimations.



CHEZ GUSTAVE & MINERVA

3 place Gambetta
Tél. : 02.98.76.19.47
Vêtements, hoodies, accessoires, bijoux, sacs... Style alternatif.



KER VRAC

2 rue Jean Le Berre
Tél. : 09.83.04.66.35
www.kervrac.fr
Épicerie sucrée salée, cosmétiques solides, fruits et légumes, huiles et vinaigres, entretien de la maison... Ateliers.



LE SALON D'ESTELLE

4 place Gambetta
Tél. : 02.98.90.82.72
Salon de coiffure pour femmes, hommes et enfants. Prise de rendez-vous en ligne sur planity.com

SEA, SUN, AND...CRÊP

Rue du Château
Tél. : 06.61.79.51.34
Crêperie sur place ou à emporter



Vous vous êtes récemment installé à Pont-l'Abbé, n'hésitez pas à nous transmettre vos coordonnées à l'adresse : accueil@ville-pontlabbe.fr

LE TRISKELL

Ville de Pont-l'Abbé

2ème partie de saison de spectacles

Retrouvez l'intégralité de la programmation sur www.letriskell.com



LE CIRQUE PIÈRE

Cie La Faux Populaire - Le Mort aux Dents
DIM. 20 - 17h & LUN. 21 JANVIER - 20h
Cirque - Festival Circonova



DENEZ PRIGENT

Mil Hent - Mille Chemins
DIMANCHE 27 JANVIER - 17h
Musiques traditionnelles & actuelles



RICK LE CUBE

& LES MYSTÈRES DU TEMPS
DIMANCHE 17 FEVRIER - 17h
Ciné-concert jeune public



KHEIRON

"60 minutes avec Kheiron"
SAMEDI 2 MARS - 20h30
One man show - Humour



LES FRANGINES

avec Katia Tchenko, Fiona Gelin, Sonia Dubois...
DIMANCHE 3 MARS - 17h
Théâtre de boulevard



JEAN-FRANCOIS ZYDEL

Récital - Solo Piano
DIMANCHE 10 MARS - 17h
Musique Classique



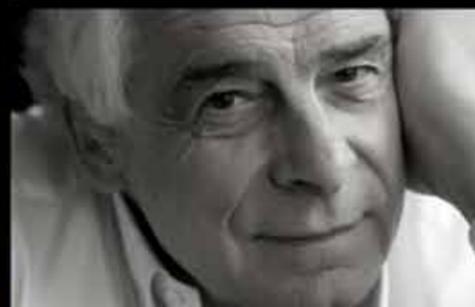
AVISHAI COHEN

Concert en Trio
DIMANCHE 17 MARS - 17h
Jazz - Musiques du monde



SOMOS

Cie EL NUCLEO
DIMANCHE 24 MARS - 17h
Cirque acrobatique



JACQUES WEBER

dans "Hugo au bistrot"
DIMANCHE 28 AVRIL - 17h
Théâtre

Devenez Abonné Triskell!

Choisissez 4 spectacles ou plus et bénéficiez du tarif réduit dès votre premier spectacle ainsi que tout au long de la saison !

WWW.LETRISKELL.COM

SERVICE CULTUREL - VILLE DE PONT-L'ABBÉ | TEL : 02 98 66 00 40 - MAIL : ACCUEIL@LETRISKELL.COM

Licences n°1-1096153 / 3-1096154

CULTURE / LOISIRS

Retour sur... le salon bigouden du livre



À VOS AGENDAS !

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

5 et 6 janvier /
Sous-sol du château
Organisateur
Photographie Bigoudène

COMPÉTITION

Samedi 19 janvier /
Salle omnisports Kerarthur
Organisateur
Rama Thaï Boxing Gym

CONCOURS HIPPIQUE

Dimanche 3 février
Centre équestre
Organisateur
Club hippique de Rosquerno

STAGE QI GONG

09 et 10 février /
Maison Pour Tous
Organisateur
La courte échelle

CHALLENGE ANDRÉ MÉHU

Dimanche 10 février /
Kervazegan
Organisateur
Club Athlétique Bigouden

BRADERIE

Samedi 16 février
Maison Pour Tous
Organisateur
Secours Populaire

DÎNER / SPECTACLE

Samedi 2 février
Patronage laïque
Organisateur
Comité d'Animation
de Pont-l'Abbé

LES GRAS

Samedi 23 février /
Centre-ville et Triskell
Organisateur
Comité d'Animation
de Pont-l'Abbé

SALON DU DISQUE ET DE LA BD

Dimanche 24 février /
Centre-ville et Triskell

CONCERT AU PROFIT DU TELETHON

Dimanche 3 mars
Patronage laïque
Organisateur
Chorale «Tud ar Vro»
et «Les voix de la rivière»
et Force T

SOIRÉE CHOTTEN

Samedi 9 mars /
Patronage Laïque
Organisateur
Les Amis du Musée bigouden

CONCOURS HIPPIQUE

Dimanche 10 mars
Centre équestre
Organisateur
Club hippique de Rosquerno



RECENSEMENT

de la population



LE RECENSEMENT PAR INTERNET C'EST PLUS PRATIQUE!

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT EN LIGNE : QUE DES AVANTAGES !

Des gains de temps

- Pas de second passage pour récupérer les questionnaires
- Collecte plus rapide, suivie en temps réel

Une organisation efficace

- Moins de papier à gérer et à contrôler
- Information par SMS deux fois par jour sur les réponses faites par internet
- Travail de l'agent recenseur facilité

Une démarche écologique et économique

- Moins de papier utilisé : un recensement moins coûteux...
- ... et plus respectueux de l'environnement

Des résultats de qualité

- Questionnaire guidé, plus facile à compléter
- Confidentialité respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne à part l'Insee

LE RECENSEMENT PAR INTERNET COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de répondre par internet, et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.
- 2 Les habitants se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ».
- 3 Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.
- 4 Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.

Expression du groupe « Rassembler et agir »

La cérémonie du souvenir du centenaire du 11 novembre a rassemblé toutes les générations de la ville. Les participants ont été émus lors des chants et des lectures des enfants. Pont-l'Abbé a des racines et elle transmet ce qui a construit son identité. Le souvenir, certes, mais aussi les valeurs sportives, associatives ou culturelles, le dynamisme commercial, la solidarité. Pont-l'Abbé est une ville active qui, sur le socle de son passé, construit son présent et

regarde vers son avenir. Le succès du Salon du Livre et la très bonne fréquentation de ses conférences prouve la diversité des goûts des habitants : bande dessinée, photographie, livre jeunesse, roman, polar, poésie... L'esprit de curiosité anime les Pont-l'Abbistes. Il trouvera bientôt à s'exercer dans la médiathèque en construction place des Carmes. Quant au cinéma, le permis de construire de novembre clôt un dossier riche en discussions. Mais, finalement,

ce projet a uni les deux pays bigoudens pour préparer leur avenir. Pour l'heure, les Pont-l'Abbistes redécouvrent leurs halles rénovées et ses commerçants. Ce monument avait divisé la ville lors de sa création. Il est devenu le beau symbole de la volonté communale de maintenir la vie commerciale et l'emploi en cœur de ville. Nous construisons ensemble l'Histoire de demain.

Expression du groupe « Ensemble gardons le cap »

Alors que dans quelques mois s'achèvera la 5e année du mandat qui aura vu se succéder 2 maires, on peut d'ores et déjà esquisser un premier bilan. Après deux années de disette municipale, sans réelle activité, Pont-l'Abbé a vu se multiplier les effets d'annonce dans une boulimie de projets à l'emporte-pièce, sans réelle cohérence. Alors oui, des chantiers ont été lancés comme le cinéma confié à un prestataire privé,

la médiathèque partagée avec un bailleur public, des travaux réalisés, surtout pour le centre-ville au détriment des quartiers, des morceaux de rues colmatés par quelques rustines rutilantes et des espaces verts sacrifiés comme le camping municipal, poumon vert de la ville, ou, ici et là, des carrés d'herbe offerts à l'urbanisme effréné. Viser 10 000 habitants ne constitue pas, nous semble-t-il, un projet en soi. Surtout si, par ail-

leurs, on néglige le bien-vivre commun, à commencer par l'emploi et les services publics, priorité pour espérer attirer à nous de jeunes ménages avec enfants. Heureusement que la pose prochaine d'une webcam donnera de la ville une image dynamique et attractive !

Expression du groupe « Pont-l'Abbé autrement »

Compte tenu de la crise sociale et sociétale que traversent actuellement notre pays et tous ses territoires, y compris le Pays Bigouden, nous avons souhaité des propos d'apaisement à l'occasion de ce dernier bulletin municipal de l'année. Car sur le plan local, l'année 2019 sera celle de la préparation des élections municipales de mars 2020 et nous aurons suffisamment d'occasions de nous exprimer publiquement

à ce sujet dans les prochaines semaines. Alors permettez-nous de vous souhaiter simplement une bonne et heureuse année 2019, que celle-ci réponde à tous vos souhaits d'amélioration matérielle, financière ou professionnelle et vous apporte tout le bonheur attendu. En espérant aussi que notre pays puisse retrouver une sérénité pérenne, indispensable pour que la solidarité inter gé-

nérationnelle, inter classes sociales, réduise les inégalités. Nous n'y parviendrons pas, dans la véhémence des mots, ou dans la violence des gestes. Soyons en tous persuadés car aussi légitimes soient les revendications des uns et des autres, sans un retour au calme et à la modération, nous pourrions tous regretter une évolution rapide et brutale de la gouvernance politique en France.



RECENSEMENT

de la population 2019

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr

Du 17 janvier au 16 février 2019



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN